

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La Situation

Si un Allemand croit nous offrir une garantie en se proclamant antihitlérien, il se trompe. C'est la ruse obligatoire ! Pour faire le jeu d'Hitler en France, tout Allemand doit commencer par se dire antihitlérien !

Jusqu'à la Suisse qui se sent menacée et qui mobilise à la fois contre l'extérieur et contre l'intérieur. La fièvre petite nation ne se laisse pas intimider et se tient prête à faire face au péril allemand sous quelque forme qu'il se manifeste. Elle se tient prête à défendre sa liberté, dont elle sait très bien qu'elle n'a d'ennemi qu'en Allemagne. C'est contre le Reich que la Suisse se garde, parce que c'est de là seulement que peut venir l'agression. Elle n'a pas recouru à cette feinte ridicule qui consiste à disperser ses forces sur toutes les frontières, même celles qui ne risquent rien, pour s'exposer à en mettre aussi sur les seules qui soient exposées.

Pour ce qui est de l'agression à force armée venue du dehors, la Suisse a fait sa mobilisation générale. Elle l'a faite à temps et le pays est sous les armes.

Pour ce qui est de l'invasion invisible, de l'invasion par le dedans, des mesures significatives ont été prises. Un décret du Conseil fédéral ordonne que tous les étrangers remettent leurs armes aux autorités. En outre, un service de surveillance est organisé pour assurer la protection des gares, des aéroports, des centrales électriques, des radios, des postes, des télégraphes, des téléphones... bref de tous les services publics, de tous les organes essentiels à la vie du pays et au fonctionnement normal de l'Etat.

La leçon du Danemark, de la Norvège et de la Hollande a été comprise et retenue par la Suisse ! Elle prend ses précautions, elle, contre les méfaits des brigands de la « cinquième colonne » !

Les procédés d'infiltration et de contamination employés par les Boches sont si répugnants qu'ils ont longtemps paru invraisemblables. Dans beaucoup de pays, on était resté sceptique. Tant de canaillerie méthodiquement organisée semblait impossible. L'opinion et souvent même les gouvernements traitaient ces choses de roman, bonnes tout au plus à fournir des thèmes aux metteurs en scène des films policiers.

Il en est, hélas, qui s'aperçoivent un peu tard que ce n'était que trop vrai.

D'où nous sommes amenés à présenter ici quelques observations sur un sujet qui touche de près à celui-là. Nous éprouvons l'autre jour une pénible sensation de malaise en lisant dans un quotidien du soir, aussi pauvre d'esprit qu'il est riche d'argent, des lettres que le milliardaire allemand, Thyssen, réfugié en France, adressait à Hitler et des conseils qu'il lui donnait par l'intermédiaire de notre confrère parisien.

Ce dernier a perdu là une bonne occasion de mieux employer son haut-parleur et M. Thyssen une bonne occasion de se taire. Ce n'est ni le tact, ni la délicatesse qui les étoufferont l'un ou l'autre !

Dans ses lettres et articles, M. Thyssen revendique avec honneur sa qualité d'Allemand. On met son honneur où l'on peut. Et c'est à ce titre qu'il fait des reproches à Hitler et lui donne des conseils. A ce pauvre exilé, qui loge avec sa famille dans les plus somptueux palais, il faut rappeler qu'au titre d'Allemand il n'a chez nous ni place, ni droit de parler. Plus peut-être que tous ses compatriotes, il doit être tenu en état de suspicion légitime.

Nous n'avons pas attendu Thyssen pour savoir qu'Hitler est un dégoûtant personnage, mais nous savons aussi qu'ils ont été amis et complices et que, sans les millions de Thyssen, le nazisme n'aurait pas vécu. Leur querelle ne nous intéresse pas. La France en a une avec l'Allemagne — aussi bien celle d'Hitler que celle de Thyssen — qui est en train de se régler.

Je sais aussi, et je vois que le Thyssen se proclame antihitlérien ! Parbleu ! Et qu'il déteste, qu'il flétrit, qu'il maudit, qu'il voue le nazisme aux dieux infernaux. Il proclame que l'hitlérisme est le déshonneur de l'Allemagne. Il faut qu'il s'y connaisse

bien, en déshonneur, pour distinguer l'un de l'autre.

En tout cas, il importe de dire que si l'on croit nous offrir une garantie en se proclamant antihitlérien, il se trompe ! C'est la ruse obligatoire. Pour faire le jeu d'Hitler en France, tout Allemand doit commencer par se dire antihitlérien. Grâce à quoi ils espèrent se faire accueillir et profiter ensuite de cette confiance pour nous trahir plus utilement.

D'ailleurs, même s'il était sincère, il n'a qu'à la boucler ! Dès qu'il parle, il révèle son but, qui n'est pas de perdre Hitler, mais de sauver l'Allemagne ! Sauver l'Allemagne ? C'est à tout autre chose que nous pensons en France !... Comme d'autres Allemands, Thyssen, redoute pour son pays la fin de la guerre et voudrait bien prendre une assurance. Il s'agit de se mettre dans la confiance des Alliés pour pouvoir, au jour venu, faire la part de la défaite, comme on fait la part du feu. Il s'agit d'en concentrer sur le seul Hitler les conséquences redoutées et, en bref, de nous faire encore une fois « le coup des deux Allemagnes », la mauvaise, qui est celle du nazisme et qu'on sacrifierait ; la bonne qui serait celle de Thyssen et qu'on préserverait de toute peine, même légère !

Et bien, on nous l'a déjà fait ce coup-là et nous savons où cela nous a conduit de nous y être laissé prendre !

On comprend que ce Thyssen-là, si voyant qu'il soit, ne fait que nous servir de type et qu'à travers lui ce sont tous les Allemands en France que nous visons. Il y en a peut-être quelques-uns qui mériteraient mieux, mais il vaut mieux se défier de tous, même des bons s'il en existe, que de se laisser tromper par les mauvais !

Emile LAPORTE.

NOS ÉCHOS

A l'instar de Paris.

Un de ces Parisiens indéracinables pour qui l'exil commence à la Porte de St-Cloud, se laisse un jour emmener jusqu'à Londres. Arrivé à Piccadilly Circus, il contempla d'un œil curieux et intéressé le trafic incessant des voitures laquées, des « bus » écarlates et des taxis haut perchés — flueve ininterrompu qui s'arrête et repart au signal du « bobby » ganté de blanc, avec la régularité d'un mouvement cardiaque. « Grande ville, dit le Parisien, belle ville. » Puis avec un soupir : « Mais elle manque de cafés. »

La remarque n'était pas juste. Depuis le XVIII^e siècle, les « cafés » de Londres ont joué un rôle important dans la vie littéraire et politique du pays. Mais ces cafés n'ont pas de terrasses — et pour le Parisien, déjà méridional, la terrasse fait tout l'attrait du café.

Qu'il se réjouisse ! Le County Council de Londres a décidé de faire construire deux cafés à l'instar de Paris dans la verdure de deux grands parcs. On pourra désormais « prendre l'air de Londres » en buvant son bock — comme sur le continent.

Humour britannique.

Milady. — James, Mylord était-il ivre quand il est rentré la nuit dernière ?
Le domestique. — Je n'ai rien remarqué, madame. Il m'a simplement demandé un miroir pour voir qui il était !

Service secret.
Marcel est un petit garçon de quatre ans et demi, très éveillé. Il est en train de jouer près de sa mère. Tout à coup, il disparaît. Quand il revient, sa maman lui demande :
— Quelque part en France faire ma petite commission.

LE LISEUR.

Inquiétude en Allemagne

La nécessité de préparer l'opinion allemande à des difficultés imprévues au cours des opérations de l'armée allemande sur le front occidental, semble être ressentie à Berlin et faire ombre sur la joie à laquelle s'abandonne la presse à propos du succès remporté par le Reich contre le plus faible de ses adversaires.

Informations

A la Chambre

La Chambre s'est réunie jeudi, à 15 heures 30. M. Paul Reynaud, président du Conseil est monté à la tribune et a prononcé un discours sur la situation.

L'Allemagne, dit-il, joue son va-tout. Elle s'est jetée sur trois peuples libres. Nous revivons, avec la Belgique, les heures de 1914. Son deuil est notre deuil. Sa joie sera la nôtre.

M. Reynaud souligne l'héroïsme des soldats hollandais, puis il parle de la poussée allemande sur la charnière de notre front. Hitler prétend être vainqueur en deux mois. Nous lui infligerons un démenti. « C'est le jour, déclare M. Reynaud, où tout paraîtrait perdu, que le monde verrait de quoi la France est capable. Peut-être devrions-nous tout changer, les méthodes et les hommes. Il faut nous forger une âme nouvelle. Une seule chose compte : maintenir la France. »

Les paroles de M. Reynaud sont longuement applaudies. M. Herriot rend hommage à nos soldats et à nos alliés « auxquels nous adressons, dit-il, l'expression de nos sentiments les plus respectueux et les plus tendres. La France, dans ces circonstances tragiques, restera égale à son passé et à son destin. »

Le président demande à la Chambre de lui laisser le soin de la convoquer, le cas échéant, et la séance est levée.

Un accord financier anglo-franco-belge

Le chancelier de l'Échiquier, le ministre des finances de Belgique et le ministre des finances de France, ont conclu un accord financier tripartite en vertu duquel des facilités financières en vue du règlement de nos dépenses sont consenties d'une part, entre la Belgique et la France et d'autre part, entre la Belgique et le Royaume-Uni.

Cet accord est un témoignage de la solidarité financière et monétaire des trois pays.

Attaques à l'est du Rhin

Le Ministère de l'Air annonce que la R.A.F. a lancé, à l'est du Rhin, une grande offensive contre les communications routières et ferroviaires dont se sert l'ennemi pour acheminer ses forces vers les Flandres et le Luxembourg.

Les attaques se sont poursuivies durant toute la nuit et plusieurs tonnes de bombes furent lancées.

Les communications routières et ferroviaires furent attaquées en plusieurs points. Des incendies ont éclaté et de fortes explosions ont été causées.

Cette attaque est la plus importante entreprise par la R.A.F. au cours de la guerre.

Prise prochaine de Narvik

On affirme que tout porte à croire que la bataille pour Narvik a atteint son point culminant en faveur des Alliés.

Ce sont surtout les Français et les importants contingents canadiens qui mènent les combats. On s'attend d'un moment à l'autre à l'entrée des Alliés dans la ville. Grâce à leurs forces blindées, les Français ont réussi à s'infiltrer entre les Allemands et la ville.

Quelle va être l'attitude de l'Italie ?

Il flotte dans l'air quelque chose de mystérieux et d'impénétrable. On se demande si Mussolini n'agira pas par surprise. Le bruit court que toutes les manifestations que l'on envisageait ont été décommandées.

Vient-on attendre le développement de la lutte des Flandres ? La presse ne fournit aucun élément nouveau.

Sang-froid et silence !

Commentant la situation, le porte-parole de l'état-major français a mis en garde la presse et toute la population contre les rumeurs que les évacués des régions de l'Est, qui refluent et qui ont été victimes des bombardements sur les routes, peuvent colporter.

Le haut commandement, dans son communiqué de jeudi matin, a donné un véritable ordre de silence à toute la nation.

Un crédit pour la défense des États Unis

Le président Roosevelt a donné lecture de son message sur la défense nationale devant la Chambre et le Sénat réunis en session commune. Il a demandé dans ce message le vote de 1.182.000.000 de dollars de crédits pour le matériel et les nécessités militaires. Ces crédits permettront de faire face à toute offensive brusquée contre les intérêts américains.

Communiqué officiel

N^o 512. — La bataille continue dans son ensemble avec la même ardeur. Des engagements très vifs ont eu lieu sur certains points. Notre aviation de bombardement, protégée par la chasse, a effectué avec succès des attaques vigoureuses menées sur des colonnes ennemies blindées signalées par notre aviation de reconnaissance.

N^o 513. — La bataille a continué hier et au cours de la nuit entre la Sambre et la région au nord de Reims, ainsi qu'au sud de Sedan.

Les combats ont été moins violents en Belgique.

Rien à signaler en Lorraine et en Alsace.

Chronique du Lot

PETIT BREVIAIRE DE LA DÉFENSE PASSIVE À L'USAGE :

1^o du Français moyen

a) Chez lui : organiser son domicile de façon que toute lumière soit invisible du dehors. Pour cela, camoufler soigneusement ses fenêtres, lucarnes, jours de toits, jours d'escaliers, par lesquels aucune lueur ne doit filtrer. Les moyens pour obtenir ce résultat sont innombrables et résistent à l'esprit inventif de leurs auteurs. Attention surtout aux lumières de toits ou de cages d'escaliers si faciles à oublier.

— organiser un abri dans sa cave en faisant le nécessaire pour que le plafond de cette cave soit assez solide pour résister à l'ébranlement de la maison.

b) Au moment de l'alerte : Rester chez lui à moins que son service ne l'oblige à sortir. Dès l'approche du danger et, au plus tard, au moment où la sirène donne le signal « danger imminent » fermer les compteurs privés de gaz et d'électricité.

Hors de chez lui, surpris par l'alerte dans la rue, il lui faut, le plus vite possible, gagner un abri, surtout si l'alerte est accompagnée d'attaque.

La rue est l'endroit le plus dangereux pendant un bombardement ; on y est exposé aux éclats de bombes qui sont projetés à plusieurs centaines de mètres, aux chutes de projectiles de la D.C.A., à la chute des pierres, tuiles, etc... provenant des maisons atteintes, qui constituent des projectiles indirects.

Si l'on ne peut atteindre un abri au moment de la chute de la bombe, se coucher par terre pour offrir moins de prise aux éclats-projectiles arrivant jusqu'à 500 mètres parfois.

2^o du commerçant

L'éclairage commercial doit répondre aux conditions suivantes :

a) aucun foyer lumineux ne doit être situé à l'extérieur du magasin ;

b) les sources lumineuses situées à l'intérieur doivent être masquées par des écrans, de façon à ne pouvoir être vues de l'extérieur ;

c) tout le flux lumineux sortant du magasin par les vitrines doit être rabattu de façon à ne pas donner à l'extérieur de plages lumineuses s'étendant sur le sol à plus de deux mètres de la devanture du magasin.

On obtiendra ce résultat en employant judicieusement des écrans verticaux, notamment à la partie supérieure des devantures (il suffit pour cela de baisser des stores opaques, en disposant à l'intérieur, derrière les objets exposés en vitrines, un fond noir empêchant la lumière d'éclairer la vitrine d'être réfléchie à l'extérieur, et masquant les foyers lumineux situés à l'intérieur.

Cet éclairage doit pouvoir être supprimé en moins de quatre minutes.

Il ne peut être utilisé que pendant les heures fixées par les arrêtés préfectoraux.

3^o du conducteur d'automobile

Se conformer aux prescriptions de l'arrêté préfectoral réglant la circulation et l'éclairage des automobiles et obéir à toutes les ordres qui pourront lui être donnés par un agent de la Force publique.

Les prescriptions de cet arrêté préfectoral peuvent se résumer ainsi :

A. Pendant le jour. — La circulation est libre, toutefois au moment des survols d'avions annoncés par le signal « danger imminent » elle est complètement interdite.

B. Pendant la nuit. — a) Éclairage : L'éclairage des véhicules en temps de guerre sur le territoire du département du Lot est soumis aux mêmes prescriptions qu'en temps de paix. L'usage du projecteur de route est autorisé.

L'attention des conducteurs est attirée sur le fait que les passages à niveau peuvent ne pas être éclairés.

Dans les agglomérations on peut utiliser les lampes Code ordinaires.

b) Circulation pendant les alertes de nuit : Aucun véhicule privé n'a le droit de circuler pendant les alertes de nuit.

À l'arrêt d'attente, la nuit, tout véhicule doit s'arrêter à droite des chaussées et éteindre toutes ses lumières.

Les occupants, gagnent l'abri le plus proche.

Les véhicules officiels, autorisés à circuler, désignés par les préfets et les autorités militaires et signalés à l'attention de la population au moyen de cocardes de pancartes spéciales, doivent être munis de lampes rouge-orangé agrées par la défense passive (lampe D.P.O.).

Sessions des examens

Les premières sessions des examens (baccalauréat, brevets) s'ouvriront le 27 juin. Les épreuves orales commenceront le 10 juillet.

CAHORS

Avec les réfugiés Belges en gare de Cahors

Depuis lundi les trains de réfugiés se succèdent, espacés seulement de quelques heures, et s'arrêtent en gare de Cahors qui est une des nombreuses haltes où ces malheureuses victimes de la barbarie nazie, sont un peu reconfortées, en attendant d'arriver au département-refuge qui leur est assigné. Les abords de la gare sont sévèrement gardés. Il n'y a pas de place, sur le quai, pour les curieux, qu'il s'agisse de Français qui viennent manifester leur douloureuse sympathie envers eux, ou peut-être d'éventuels suspects qui pourraient recueillir à des renseignements utiles en vue de quelque funeste besogne. Seuls les Scouts qui sont en uniforme, les dévouées dames et jeunes filles dont le front est ceint du voile d'infirmières de la Croix-Rouge, franchissent le barrage. Grâce à la bienveillante autorisation du Commissaire de gare nous avons pu nous mêler à eux, au moment où un train allait venir se ranger, avec son long cortège de souffrants, et ces lamentables victimes s'efforcent de donner, mais que l'on perçoit cependant l'agitation des souffrances physiques endurées par ces malheureux gens qui ont tout laissé derrière eux pour échapper aux horres allemandes.

« Hommes 40, chevaux 8 », telle est l'inscription laconique de ces wagons qui ont roulé près de 1.000 kilomètres avant d'arriver jusqu'ici. Pourtant ce ne sont pas pour la plupart que des femmes et des enfants qui sont entassés depuis plus de quarante-huit heures dans ces wagons. Les lourdes portes entrebâillées laissent voir la paille hâtivement étalée et qui, à force d'être piétinée, est devenue noire. Des femmes épuisées se relèvent avec peine, les membres brisés et moulus, heureuses encore lorsqu'à cet harcèlement ne s'est pas ajoutée la douleur de quelque blessure reçue au cours de leur fuite navrante, alors qu'elles étaient harcelées par les balles de mitrailleuses des avions ennemis.

Les dames de la Croix-Rouge qui n'ont guère pris de repos depuis le début de ce douloureux exode, se hâtent avec leurs que des soldats les aident à porter le long de l'interminable convoi. Les gamelles, les quarts, des fioles de toutes sortes sont remplis hâtivement, et tendus aux réfugiés dont les pauvres figures s'illuminent quelque peu. De wagon en wagon, un scout passe en courant : « Avez-vous des blessés. » Il n'y en a guère — les blessés les plus graves ont été hospitalisés en cours de route — les autres ont été pansés. Pourtant des brancardiers s'affairent et emmènent au Centre Médical un currier blessé d'un éclat d'obus à la jambe et dont le pansement doit être refait. Un vieillard qui mord nerveusement une pipe éteinte me dit :

« A Limoges on a descendu un pauvre homme qui est mort des suites de ses blessures. Peu après une femme a accouché. Quelle terrible épreuve pour cette malheureuse maman !... »

Un soldat pousse un charriot chargé de dizaines et de dizaines de pains qui sont aussitôt distribués et partagés par ces gens que la guerre a rendu solidaires.

Mais j'aborde un jeune homme qui porte la traditionnelle casquette des étudiants belges. Il me raconte comment ils ont quitté Verviers sous les bombes, comment ils ont pu gagner la gare où se formaient les trains qui devaient les emmener et comment ils ont été poursuivis par les avions.

« Les avions allemands, me dit-il, nous ont harcelés inlassablement et tiré sur nous ! Les salauds ! »

Et il continue :

« J'ai fait 110 kilomètres à pied pour leur échapper. J'ai vu les aviateurs comme je vous vois, dans leurs avions. Et aussi, étendu au bord de la route, passer à vive allure, dans leurs autos blindées, les allemands qui ont essayé de prendre à revers nos troupes. »

Il me montre son pied bandé.

« J'ai été légèrement atteint par un éclat de bombe. Ce n'était pas très grave, mais j'ai dû faire presque la moitié de la route ainsi blessé. J'ai dû abandonner ma valise. Je n'ai rien. Mes parents se trouvaient, fort heureusement absents, mais ils ne savent pas où je suis. Je n'ai pu encore les prévenir... »

Sans doute, mon visage laisse voir combien je suis bouleversé par tant de souffrances et tant de misères, car il reprend, avec son âpre accent du Nord :

« Mais nous avons un très bon moral. Puis hochant la tête :

« Encore ceux-là sont moins à plaindre que les premiers. Si vous les avez vus !... L'un des trains qui nous est arrivé hier avait été pourchassé par les avions allemands et de nombreux wagons portaient la trace de balles et d'éclats de bombes. »

Il y a bientôt une heure que le train est en gare. Les infirmières, les scouts chaudes et du chocolat. Au guichet où l'on change l'argent belge et où, tout à l'heure, il y avait peut-être cent réfugiés, il n'y a plus personne.

De wagon en wagon, on entend répondre au « Vous n'avez besoin de rien ? » — Non merci ! Merci beaucoup !

Emus, sur le quai de la gare, les dames de la Croix-Rouge, les médecins, les infirmières, les scouts, une cinquantaine de personnes, échantent avec ces pauvres gens qui vont continuer leur exode, les derniers paroles d'encouragement. Ceux-ci remercient, expriment leur reconnaissance en termes touchants. Lorsque le convoi se met en branle et que, tout le long du train s'élevèrent les cris de « Vive la France ! » tous ceux qui viennent les assister reçoivent leur meilleure récompense, car ce « Vive la France » des réfugiés belges est un remerciement. C'est une manière de dire leur confiance dans l'issue de ce terrible drame et leur certitude dans le triomphe final.

Et ceux qui savent que ces réfugiés viennent de la Wallonie, cette province de Belgique, où les sentiments d'affection pour la France sont plus forts que nulle part ailleurs, n'en sont pas les moins remués.

M. PHILIPPE GAUBERT A CAHORS

Mercredi soir, notre éminent compatriote, Philippe Gaubert s'est arrêté dans notre ville avant de rejoindre ses pensionnaires de l'Opéra en Espagne où, on le sait, le Corps de Ballet doit donner une série de représentations à Barcelone, à Madrid et à Bilbao.

Cela lui a permis de passer quelques heures au milieu des nombreux amis qu'il a laissés ici et que ses hautes fonctions de Directeur de l'Opéra empêchent de voir plus souvent.

Depuis la guerre, en effet, Philippe Gaubert est infatigablement prodigé en Europe centrale, en Belgique, dans les Balkans. Partout il recut un accueil chaleureux et partout il donna la preuve que même en temps de guerre la France entend maintenir son prestige artistique et la primauté qu'elle a toujours donnée aux choses de l'esprit.

Alors qu'avec Philippe Gaubert notre pays n'envoie pas seulement en Espagne le célèbre chef d'orchestre connu de tous les publics musicaux, mais aussi le compositeur qui tient une belle place dans l'école française. En effet parmi les œuvres que la troupe de l'Opéra va jouer en Espagne figure en belle place *Alexandre le Grand*, le ballet qui remporta un si beau succès à notre Académie Nationale de musique.

Nos vœux amicaux l'accompagnent dans sa nouvelle mission dont le succès ne fait aucun doute.

Vacances scolaires
Par décision du ministre de l'éducation nationale, les grandes vacances annuelles des élèves fréquentant les établissements du second degré et de l'enseignement technique commenceront le samedi 13 juillet, après la distribution des prix.

La rentrée des classes aura lieu dans la deuxième quinzaine de septembre.

Examens des Bourses
Les examens des Bourses qui devaient avoir lieu le 23 mai sont renvoyés au 6 juin.

Service de Santé
Sont promus dans le cadre des officiers de réserve du Service de Santé, au grade de médecin sous-lieutenant : M. Burozlyn, médecin-aspirant de la 17^e région ;

MM. Baylac, Bénazel, Bousquet, Campant, Deléris, Déoux, Dieuzaide, Dorgan, Dubuc, Duran, Escoubone, Gadraud, Hacher, Laumonier, Mayaux, Moscovici, Pères, Roger, de Sambucy-de-Sorgue, Tajan, Tardin, Vazacopoulos, médecins auxiliaires de la 17^e région ;

MM. Astre, Olive, pharmaciens auxiliaires, sont promus au grade de sous-lieutenants et affectés à la 17^e région ;

M. Cau-Cécille, sous-officier de réserve, est promu au grade de sous-lieutenant d'administration et affecté à la 17^e région.

Pourtant, nous payons très cher notre naïve confiance en l'Allemagne. Nous autres étudiants avons manifesté à plusieurs reprises contre la neutralité. Nous ne pouvions pas rester neutres. Vous aviez raison. Mais inutile de songer au passé, maintenant nous nous battons et nous les battons.

Je le quitte après une chaude poignée de main et continue à errer. Un médecin me dit :

« Encore ceux-là sont moins à plaindre que les premiers. Si vous les avez vus !... L'un des trains qui nous est arrivé hier avait été pourchassé par les avions allemands et de nombreux wagons portaient la trace de balles et d'éclats de bombes. »

Il y a bientôt une heure que le train est en gare. Les infirmières, les scouts chaudes et du chocolat. Au guichet où l'on change l'argent belge et où, tout à l'heure, il y avait peut-être cent réfugiés, il n'y a plus personne.

De wagon en wagon, on entend répondre au « Vous n'avez besoin de rien ? » — Non merci ! Merci beaucoup !

Emus, sur le quai de la gare, les dames de la Croix-Rouge, les médecins, les infirmières, les scouts, une cinquantaine de personnes, échantent avec ces pauvres gens qui vont continuer leur exode, les derniers paroles d'encouragement. Ceux-ci remercient, expriment leur reconnaissance en termes touchants. Lorsque le convoi se met en branle et que, tout le long du train s'élevèrent les cris de « Vive la France ! » tous ceux qui viennent les assister reçoivent leur meilleure récompense, car ce « Vive la France » des réfugiés belges est un remerciement. C'est une manière de dire leur confiance dans l'issue de ce terrible drame et leur certitude dans le triomphe final.

Et ceux qui savent que ces réfugiés viennent de la Wallonie, cette province de Belgique, où les sentiments d'affection pour la France sont plus forts que nulle part ailleurs, n'en sont pas les moins remués.

M. PHILIPPE GAUBERT A CAHORS
Mercredi soir, notre éminent compatriote, Philippe Gaubert s'est arrêté dans notre ville avant de rejoindre ses pensionnaires de l'Opéra en Espagne où, on le sait, le Corps de Ballet doit donner une série de représentations à Barcelone, à Madrid et à Bilbao.

Cela lui a permis de passer quelques heures au milieu des nombreux amis qu'il a laissés ici et que ses hautes fonctions de Directeur de l'Opéra empêchent de voir plus souvent.

Depuis la guerre, en effet

FRATERNITE D'ARMES

Jedi soir, un groupe d'officiers tchéques était de passage à Cahors. Ils furent cordialement accueillis par leurs camarades, les officiers de notre ville, qui organisèrent en leur honneur une réception où furent amicalement échangées en propos vibrants les assurances d'une étroite fraternité d'armes.

Dans un langage direct et franc, le colonel Audegus sut trouver les paroles qui convenaient pour saluer les représentants armés de la noble nation tchéque qui ne restera pas prisonnière des Barbares.

Le colonel tchèque lui répondit par une allocution frémissante de foi dans le triomphe final de la juste cause que défendent les Alliés.

L'un et l'autre se donnèrent rendez-vous en d'autres lieux où Tchéques et Français seraient coude à coude dans le combat comme ils sont cœur à cœur dans l'amitié.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

du 11 mai au 18 mai 1940

Naissances

Ronquie Georges, rue Wilson. Choquet André, 14, rue Saint-André. Moret Jacques, rue Wilson. Lafage Jacqueline, rue Wilson. Barreau Suzanne, rue Wilson. David Marjorie, rue Wilson. Pagès Henriette, rue Wilson.

Publications de mariages

Bonnefond Jean-Antoine, employé de Bureau à Cahors et Suzanne-Marguerite Thèze, employée de Commerce au Mans (Sarthe).

Vallet Marius, livreur à Cahors, et Madeleine Clair, employée à Cahors.

Décès

Vassal Eugénie, Epouse Calvet, cultivatrice, 58 ans, rue des Soubiroux. Salacroup Félicie, Vve Aillet, s. p., 77 ans, 69, boulevard Gambetta. Guiraudet Françoise, Vve Bons, s. p., 85 ans, à Cabessat. Lafargue Robert, 5 jours, rue Wilson. Décremps Joséphine, Vve Descrozaillie, s. p., 81 ans, 13, place du Marché. Raphaël Corrien, soldat au 24^e R. I., 25 ans, Hôpital Complémentaire. Bernays Jeanne, Vve Maratuech, 75 ans, s. p., 4, avenue Jean-Jaurès. Maladen Emile, cultivateur, 55 ans, rue Wilson. Fraklin Marie, s. p., 82 ans, rue Wilson, réfugiée belge. Magnani Adèle, Vve Blanié, 79 ans, s. p., rue Wilson.

Allocations Militaires

Les personnes dont la demande d'allocation militaire a été accordée par la Commission cantonale (séances des 12 et 19 avril 1940) sont invitées à se présenter à la mairie pour y retirer leur certificat d'admission. Prière d'apporter la notification.

Faites bouillir l'eau

Le maire de Cahors invite la population à continuer de faire bouillir l'eau de boisson pendant la période des grosses pluies.

Trouvailles

Il a été trouvé : une écharpe par Mme Rocher ; un chapeau d'enfant par M. Baboulière ; un sac de dame contenant 350 francs par M. Célarie ; une paire de gants par M. Bergougnoux ; une broche par M. Diaz ; une montre de dame par M. Boy ; un porte-monnaie par M. Mahaly ; un porte-monnaie contenant une certaine somme ; le réclamer 6, rue Neuve St-Barthélémy.

Propos déplacés

Une enquête de la gendarmerie de Puy-Evêque a établi qu'un retraité, M. C. P., âgé de 69 ans, demeurant à Puy-Evêque, avait tenu dans un établissement public des propos fort déplacés en période de guerre.

Interrogé, M. C. P. reconnut les faits qui, au surplus, furent confirmés par des témoins. Procès-verbal a été dressé à C. P.

Accidents du travail

M. Oulès Henri, décollateur à la Société d'éclairage général à Cahors, s'est blessé à la main gauche en réglant un tour automatique.

Mme Agnès Santoni, ouvrière d'usine aux Etablissements Desprats, s'est blessée à un doigt en travaillant à une presse.

PALAIS DES FETES

Samedi 18 et dimanche 19 mai 1940, en soirée à 20 heures 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

LE VOLEUR DE FEMMES

d'après le célèbre roman de Pierre Frondaie, Armand Bernard, Joséphine Day, dans AUX PORTES DE PARIS

avec les concours de Mme Gaby Morlay et du ténor Georges Thill de l'Opéra. Actualités mondiales de la semaine.

Feuilleton du « Journal du Lot » 11

MAX DU VEUZIT

Rien qu'une nuit

Des clameurs aussitôt couvrirent sa voix. Poussé, houlé, menacé, il fut emmené plus loin.

On vit le vieillard s'éloigner en chancelant sous les coups, tombant, se relevant... Son dur martyre commençait, et plus d'un qui avait frémé d'émotion devant son geste de pasteur, souhaita ardemment en lui-même que la mort vint au plus vite délivrer le malheureux des tortures qu'on allait lui faire subir.

Cependant, avec un sang-froid effroyable en un pareil moment, le religieux ne s'était pas adressé plus particulièrement à nos héros, et même, il avait paru vouloir parler à tous. Mais Ruitz et Orane, qui avaient saisi son regard, ne pouvaient douter que son geste et son intention n'eussent été pour eux. Peut-être la minute leur parut-elle d'autant plus grave qu'un fond d'eux-mêmes dans la sincérité de leurs cœurs, ils se courbèrent sous cette bénédiction et prononcèrent le mot Amen des croyants.

Arrondissement de Cahors

Anglars-Juillac

Obsèques. — Dans la petite église de Latour, lundi matin, ont eu lieu les obsèques de Mme Aillet, veuve de l'ancien directeur de l'Ecole primaire supérieure qui, ayant fondée en 1885, mourut en 1918 à la veille de sa retraite à l'âge de 60 ans. Mme Aillet à son tour vient de s'éteindre à l'âge de 78 ans.

La regrettée défunte, originaire de Juillac, vivait à Cahors chez son fils M. le docteur Aillet. Après la levée du corps les obsèques et l'inhumation au cimetière de famille du cimetière de Latour ont eu lieu en présence d'une nombreuse affluente de parents, d'amis de la région et de personnalités cadurciennes.

Les nombreux élèves de M. Aillet qui ont conservé un respectueux souvenir de leur ancien directeur vouaient également un respectueux souvenir à Mme Aillet qui se montra pour ses pensionnaires une seconde et vigilante mère. Ils apprendront avec tristesse son décès et nous sommes sûrs d'exprimer ici les sentiments de regret de nos anciens condisciples et de tous ceux qui nous succéderont dans cette école en adressant à Mme et au docteur Aillet et leur famille nos bien attristées condoléances. — Ernest Lafon.

Concots

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir que les jeunes époux Conduché Léopold et Jeanne Vidallac viennent d'avoir leur deuxième enfant, une fillette prénommée Jacqueline. Ils ont perdu le premier, nous leur souhaitons de tout cœur la conservation de celui-ci et qu'il fasse leur bonheur.

Duravel

Comité de l'enfance et Secours national. — Les enfants de nos écoles se sont une fois encore dévoués à la vente des insignes pour les œuvres du Comité de l'enfance et du Secours national.

Pour le premier il a été recueilli la somme de 53 fr. 05 et pour le deuxième 114 fr. 10 qui sont adressés à leurs centres respectifs.

Nous devons un remerciement chaleureux à tous ces écoliers qui, en dépit des rechutes parfois dures, ont pu ramasser ces sommes destinées à soulager bien des infortunes.

Esclauzels

Bon débarras. — D'hâbles piégeurs ont capturé trois fourmes et un renard en les bois de Rossignac.

En outre, des oiseaux de proie ont été abattus dans ces parages. Félicitations aux chasseurs.

Flaugnac

Obsèques. — C'est avec regret que nous avons appris la mort de Mme veuve Louis Bouzerand décédée chez sa fille à Carlet (commune de St-Paul-Labouffie) à l'âge de 80 ans. Elle était la mère de M. Bouzerand, directeur des P.T.T. à Toulouse.

Les obsèques de Mme Bouzerand ont été célébrées à Flaugnac au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos bien sincères condoléances.

Gramat

Croix de guerre à un compatriote. — Nous apprenons avec plaisir que la croix de guerre vient d'être décernée à notre excellent compatriote M. Marius Mouly, second-maître radio-volant pour diverses missions périlleuses effectuées à bord d'hydravion.

Avec tous ses amis, nous adressons à M. Marius Mouly qui est le genre de M. Roger nos bien vives félicitations.

Martel

Naissances. — Les jeunes époux Nicot-Sourdoire viennent d'hériter de deux jumeaux qui ont été prénommés Jean-Claude et Christian.

Nos compliments au papa, actuellement mobilisé et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et aux bébés.

Souillac

Eau potable. — Le maire de Souillac informe les habitants que par suite de l'augmentation de la population et du débit insuffisant de la source de Vèze qui alimente la ville et qui diminue rapidement en cette saison, il convient de manger scrupuleusement l'eau d'alimentation.

Dès maintenant des restrictions s'imposent. Le maire fait appel à la bonne volonté de tous pour éviter le moindre gaspillage d'eau et respecter rigoureusement l'arrêté municipal en vigueur interdisant l'emploi de l'eau pour l'arrosage des jardins, cours, trottoirs, devant les portes, lavages de voitures, etc.

EDEN

Samedi 18, dimanche 19 mai 1940, en soirée à 20 heures 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

MARTE RICHARD

espionne au service de la France avec Edwidge Feuillère et Eric von Stroheim.

En complément : Les As du reportage et les Actualités Mondiales avec les derniers faits.

Marché du 11 mai.

Ce marché, malgré la proximité de la foire du 15 mai, fut largement approvisionné. Poullets de grains : 15 fr. la livre ; poules vieilles, 10 fr. ; chevreaux, 5 fr. ; lapins, 7 fr. ; dindons, 8 fr. le tout la livre. Pigeons moyens, 20 fr. ; œufs, 6 fr. 50 à 6 fr. 75 la douzaine.

Lissac-et-Mouret

Secours national. — La vente des insignes du Secours national a rapporté la somme de 60 francs qui a été versée entre les mains de M. le maire. Félicitations aux jeunes quêteurs.

Marcihac

Carnet noir. — Le jeudi 16 mai, à 10 heures, ont eu lieu les obsèques de M. Camille Salgues, âgé de 70 ans. Le défunt, très attaché au terroir, fut un habile et rude travailleur.

Fait à noter : son père fit la campagne de 1870, lui-même celle de 1914 et ses deux fils sont actuellement aux armées. Nous prions Mmes Salgues, ses belles-filles, d'accepter nos sincères condoléances.

St-Céré

Obsèques. — Mardi ont été célébrées les obsèques de M. Laurent Landes, notaire, décédé à l'âge de 73 ans.

M. Landes était une personnalité très connue et appréciée qui ne comptait que des sympathies dans notre région. Une foule nombreuse assistait à ses obsèques. Au cimetière M. Faure, président du Syndicat d'initiative dont M. Landes était vice-président, a adressé, en termes émus, le dernier adieu au regretté disparu.

Nous adressons à Mme Landes, à la famille nos bien sincères condoléances.

Arrondissement de Gourdon

Dégagnac

Secours national. — La quête pour le Secours national a produit la somme de 85 francs qui ont été adressés à M. Clément-Grandcourt à Cahors.

Carnet rose. — Les époux Grin du village de Cayzac viennent d'hériter d'un superbe garçon qui a été prénommé Pierre-Germain.

Nos félicitations à la jeune maman et au papa mobilisés tous nos compliments. Bureau de bienfaisance. — La Commission administrative du Bureau de bienfaisance a donné, dimanche, un avis favorable aux demandes d'assistance aux femmes en couches, tous les maris étant mobilisés.

Attention aux voleurs. — Pendant la semaine écoulée des vols ont été commis dans notre région. Les voleurs qui ont opéré dans les environs de Gourdon, Dégagnac et Montgesty ont fait des prises importantes. La gendarmerie enquête.

Gramat

Croix de guerre à un compatriote. — Nous apprenons avec plaisir que la croix de guerre vient d'être décernée à notre excellent compatriote M. Marius Mouly, second-maître radio-volant pour diverses missions périlleuses effectuées à bord d'hydravion.

Avec tous ses amis, nous adressons à M. Marius Mouly qui est le genre de M. Roger nos bien vives félicitations.

Martel

Naissances. — Les jeunes époux Nicot-Sourdoire viennent d'hériter de deux jumeaux qui ont été prénommés Jean-Claude et Christian.

Nos compliments au papa, actuellement mobilisé et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et aux bébés.

Souillac

Eau potable. — Le maire de Souillac informe les habitants que par suite de l'augmentation de la population et du débit insuffisant de la source de Vèze qui alimente la ville et qui diminue rapidement en cette saison, il convient de manger scrupuleusement l'eau d'alimentation.

Dès maintenant des restrictions s'imposent. Le maire fait appel à la bonne volonté de tous pour éviter le moindre gaspillage d'eau et respecter rigoureusement l'arrêté municipal en vigueur interdisant l'emploi de l'eau pour l'arrosage des jardins, cours, trottoirs, devant les portes, lavages de voitures, etc.

EDEN

Samedi 18, dimanche 19 mai 1940, en soirée à 20 heures 45. Dimanche, matinée à 15 heures.

MARTE RICHARD

espionne au service de la France avec Edwidge Feuillère et Eric von Stroheim.

En complément : Les As du reportage et les Actualités Mondiales avec les derniers faits.

Dernière heure

COMMUNIQUÉ DU 17 MAI (soir)

L'attaque allemande s'est développée aujourd'hui d'une manière massive, non seulement en Belgique, mais dans la région d'Avesnes et de Veruins. L'ennemi a engagé sur cet ensemble la plus grosse partie de ses divisions de chars lourds. La bataille a pris un caractère de véritable mêlée.

Plus à l'Est, l'ennemi a attaqué sans succès dans la région de Sedan et de Montmédy.

En coordination étroite avec l'aviation britannique, notre aviation a poursuivi son action énergique et efficace contre les troupes au sol, les nœuds de routes et les voies ferrées. Tout en assurant la couverture de nos troupes, notre aviation de chasse a livré de multiples combats aériens. De nombreux avions ennemis ont été abattus. Dans les circonstances actuelles de guerre de mouvement, il est impossible de les dénombrer exactement.

ORDRE DU JOUR DU GÉNÉRAL GAMELIN

Le mot d'ordre est : Vaincre ou mourir

Le général Gamelin, commandant en chef, chef de l'état-major général de la Défense nationale et commandant en chef des forces terrestres, vient d'adresser aux troupes l'ordre du jour suivant :

Le sort de la Patrie, celui de nos alliés, les destins du monde dépendent de la bataille en cours.

Soldats anglais, belges, polonais, volontaires étrangers luttent à nos côtés. L'aviation britannique s'engage à fond comme la nôtre.

Toute troupe qui ne pourrait avancer doit se faire tuer sur place plutôt qu'abandonner le parcelle du sol national qui lui a été confié.

Comme toujours, aux heures graves de notre histoire, le mot d'ordre aujourd'hui est : Vaincre ou mourir. Il faut vaincre.

Signé : GAMELIN.

Un démenti formel de l'ambassadeur des Etats-Unis à Madrid

Au sujet de l'attitude de l'Espagne, l'ambassadeur américain à Madrid a déclaré à la presse, en arrivant aux Etats-Unis, qu'il est convaincu que l'Espagne restera neutre. L'ambassadeur dément les rumeurs selon lesquelles les aérodromes espagnols seraient mis à la disposition de l'Allemagne en reconnaissance de l'intervention allemande pendant la guerre civile.

La contre-attaque alliée s'amorce avec vigueur

La guerre de mouvement se développe sur un front extrêmement étendu et animé. La progression des éléments allemands motorisés, appuyés par l'aviation ennemie, a permis à l'ennemi de s'avancer en éventail dans différentes directions. S'il est vrai qu'un certain nombre de chars allemands, assez peu nombreux, opérant en enfants perdus, a pu s'avancer assez loin de ses bases, il s'agit là de progressions sporadiques dont la ténacité va appeler très prochainement une riposte foudroyante.

La contre-attaque alliée s'amorce avec vigueur pour prendre à revers l'ennemi dont les unités motorisées, dangereusement avancées, se trouvent en péril, car elles seront à bref délai à court d'essence et de munitions.

D'autres part, les armées chargées de défendre les lignes depuis l'Escaut jusqu'à la Sambre, tiennent énergiquement. Les unités britanniques engagées dans la lutte se sont portées avec courage derrière les positions qui leur étaient dévolues et le correspondant de l'Agence Havas a visités en détail.

Création de formations militaires de gardes territoriaux

Le « Journal Officiel » publie un décret portant création, pour la durée des hostilités, des formations militaires de gardes territoriaux chargées de prendre part à l'action de protection du territoire national contre l'ennemi en arrière du front. Des sections de gardes territoriaux seront, suivant les besoins, organisées par commune. Il peut être constitué une section pour deux ou plusieurs communes.

Peuvent être affectés aux formations militaires de gardes territoriaux du lieu de leur résidence, les réservistes soumis aux obligations militaires, laissés ou renvoyés provisoirement dans leurs foyers, à l'exception de ceux déjà affectés à une formation militaire de défense passive et des affectés spéciaux déjà utilisés à la défense des établissements dans lesquels ils travaillent. Les affectations seront prononcées par l'officier commandant la subdivision.

Tout Français non mobilisé ou non encore mobilisé, âgé de 16 ans au moins, peut souscrire un engagement au titre de la formation militaire de gardes territoriaux de sa résidence.

Cet engagement est remis au commandant de la brigade de gendarmerie au lieu de résidence.

Les militaires des formations de gardes territoriaux seront laissés dans leurs foyers. Ils devront rejoindre leur unité ou le poste qui leur sera assigné chaque fois que l'ordre leur sera donné ou dans les cas prévus par les consignes particulières de leurs unités d'affectation.

avaient passé devant lui sans qu'il éprouvât le besoin de s'intéresser à aucune d'elles.

Comme il tenait toujours leurs papiers entre les doigts, il s'avisait de restituer à la jeune Française ceux qui la concernaient.

— Tenez, señora, prenez tout ceci et mettez-les bien dans votre sac... Il s'arrêta, eut une hésitation.

— Je crois, décida-t-il enfin, qu'il vaut mieux que vous ne soyez pas trouvée avec cet acte de mariage sur vous. On prétendrait que vous êtes devenue Espagnole et ce serait encore un motif de plus pour vous retenir ici.

— Je pense que vous avez raison... D'ailleurs, je veux oublier cette ridicule union.

L'homme baissa la tête. — Je ne pouvais vous sauver autrement, s'excusa-t-il.

— Oh ! je sais ! C'est même merveilleux que vous en ayez usé ainsi avec moi. J'ai réellement bénéficié d'une grâce surnaturelle.

Ruitz ne répondit pas, mais il regarda les fascinants yeux bleus.

— Oui, convint-il. C'est tout à fait extraordinaire... Le plus drôle, c'est que je sois allé jusqu'au mariage ! Jamais je n'aurais pensé en arriver là.

(A suivre).

APERITIF A LA GENTIANE SUZE L'AMIE DE L'ESTOMAC

AVIS DE NEUVAIN

Madame Veuve DELPECH et sa famille font part qu'un service de neuvaïne sera célébré le 21 mai, à 9 heures, en l'Eglise Cathédrale, pour le repos de l'âme de Monsieur Firmin DELPECH ancien huissier de la Préfecture en retraite

REMERCIEMENTS

Mademoiselle DESCROSAILLE et sa famille remercient sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu leur donner des marques de sympathie à l'occasion du décès de sa mère

MADAME DESCROSAILLE

PETITES ANNONCES

ON DEMANDE D'URGENCE : maçons, cimentiers, ferrailleurs, charpentiers-boiseurs, manoeuvres. S'adresser : Entreprise M. ALBARIC, chantier d'armement, « La Beyne », route de Toulouse, Cahors.

ALLO ! ALLO ! Radio Quercy, 9, rue St-James, prévient sa nombreuse clientèle, étant libéré des armées, réouverture de son atelier, construction, réparation, toutes marques, et accessoires Radio. Prix modéré et garanti.

EMPLOYÉ d'Administration cherche une maison en viager ou à acheter, laisserait le logement. Ecrire : 1, rue des Capucins.

MARCHANDS DE BESTIAUX, AGRICULTEURS, affaires intéressantes : 1° A couper, de moitié, 300 quintaux de foin, région du Lot. — 2° Louer en pacage grandes prairies avec étables. Ecrire : A. Muratori, Hôpital de Lauzerte (T.-et-G.).

A VENDRE belle petite anesse et son attelage, race espagnole, 8 ans, très bonne trotteuse. Bonnet, les Tuileries, Cahors.

CAUSE DÉPART cède voiture Berliet, 6 Cyl. avec porte arrière, pouvant servir camionnette, 600 kg. Bas prix ; facilité paiement. Visible : Garage Jarriage, place Palais Justice, Cahors.

"CUBÉROL" INSECTICIDE IDEAL. 0,75 0/0 de Roténone

Produit de l'Union Mutuelle des Propriétaires Lyonnais

Agence régionale : 13, rue du Mal-Foch, Cahors

Société de la SOURCE SAINT-MARTIAL Société à responsabilité limitée au capital de 26.000 francs

Siège social à SAINT-MARTIN-LE-REDON (Lot)

Aux termes du procès-verbal de leur Assemblée générale annuelle, tenue au siège social, le premier avril mil neuf cent quarante, les associés consultés, en application de l'article 23 des Statuts et du décret du 14 juin 1938 qui a modifié l'article 36 de la loi du 7 mars 1925, ont décidé de poursuivre les opérations sociales.

Pour extrait et mention : Le Gérant : BERGON.

PLACE DE CAHORS

Adjudication pour la fourniture de viande de boucherie, période du 3^e trimestre 1940. Offres reçues jusqu'au 3 juin 1940 à 10 heures. Effectifs approximatifs : 1.500 hommes.

Pour tous renseignements, pièces à produire, cahier des charges, soumission, s'adresser au Président de la Commission des Ordinaires, Caserne Bessières, à Cahors.

Cabinet Immobilier (21^e année) J. DELLARD propriétaire, 1, rue Mar-Joffre CAHORS VENTE ET ACHAT de propriétés de rapport et d'agrément Châteaux, villas, tous immeubles ville et campagne TERRAINS A BATIR Fonds de commerce Prêts hypothécaires Expertises TOUS RENSEIGNEMENTS GRATUITS

POISSONNERIE 22, rue de la Préfecture, 22 Ouverte tous les jours de 8 heures à 12 heures 30 et de 17 heures à 19 heures

INDICATEUR IMMOBILIER R. MARATUECH Ex-commissaire greffier Membre de la Chambre Syndicale des Agents Immobiliers de France 109, Bd Gambetta, Cahors - Tél. 44 VENTE - ACHAT LOCATION Propriétés - Immeubles - Villas TERRAINS COMMERCES GRAND CHOIX Tous renseignements gratuits UNIQUEMENT DU COURTAJE

Pour vos Maux D'ESTOMAC BRÛLURES AIGREURS GASTRITES DYSPÉPSIE POUDRES de COCK Toutes pharmacies, fr. 12,50 la boîte

Vous voulez vendre... Vous voulez acheter... TERRAINS, MAISONS PROPRIETES, etc... ADRESSES-VOUS à L. CANTOGREL AGENCE IMMOBILIERE DU LOT MAISON DE CONFIANCE 4, rue des Jardinières à CAHORS

LEGUMES ET PRIMEURS ALAYRAC rue Mar-Joffre CAHORS

IND. COURSLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : L. PARAZINES.

Dans son colis n'oubliez pas de placer LE BON BILLET DE LA LOTERIE NATIONALE